Ces médicaments introuvables !

Abderrahim DERRAJI - 2018-01-16 04:37:02 - Vu sur pharmacie.ma

Hasna, jeune femme d'une trentaine d'années, a franchi le seuil de la pharmacie de son quartier pour se procurer une ranitidine injectable, un metoclopramide injectable, une oméprazole et un antispasmodique par voie orale qui lui ont été prescrits par un gastro-entérologue. Elle avait un visage livide qu'elle cachait sous des mains tremblantes. D'après les quelques phrases qu'elle a pu prononcer, tout en se tordant de douleur, un médecin lui aurait prescrit un anti-inflammatoire effervescent qu'elle n'a pas pris la peine de dissoudre dans de l'eau avant de l'utiliser. Après moult efforts afin de décrypter le nom du médicament, le pharmacien et ses employés ont finalement réussi à déchiffrer le nom du médicament qui a été écrit à la hâte. Mais c'était peine perdue puisqu'il n'est pas disponible chez les fournisseurs. En attendant de réussir à joindre l'auteur de la prescription, le pharmacien a remis à sa patiente un verre d'eau lui permettant de prendre l'oméprazole et l'antispasmodique pour apaiser ses douleurs. Le médecin a finalement changé la ranitidine injectable par une oméprazole injectable disponible chez le grossiste-répartiteur. Au bout de deux heures, la patiente est revenue à la pharmacie avec presque pas de douleurs. Elle a, par ailleurs, confié à son pharmacien qu'aucun infirmier du secteur n'a voulu lui faire une intraveineuse. Ce cas authentique met en avant les difficultés que rencontrent les pharmaciens pour honorer les ordonnances, ce qui n'est rien comparé aux déboires des malades qui doivent souvent faire le tour des pharmacies pour avoir la totalité des médicaments qui leur sont prescrits. Parfois même, ils se retrouvent privés de médicaments vitaux. Ce qui est paradoxal, c'est que dans beaucoup de cas les génériques du médicament en rupture de stock existent. Mais tant que la substitution n'est pas autorisée, la plupart des pharmaciens évitent de remplacer un médicament par son équivalent, d'une part, pour se conformer à la loi et, d'autre part, pour éviter d'avoir des problèmes avec le prescripteur. Aujourd'hui, le cas de cette malade devrait nous inciter à mener une réflexion sérieuse pour mettre en place des mécanismes à même de garantir une disponibilité optimale des médicaments. Enfin, tout doit être mis en œuvre afin de combattre ce phénomène de rupture qui ne cesse de s'amplifier. Cela ne peut être possible que si on s'attaque à toutes les causes, notamment le maintien de prix anormalement bas de certains médicaments essentiels en prenant le risque de les voir disparaitre du marché à court ou à moyen terme.